

Interview de Stéphanie Julien de STPEE

Comment STPEE est entrée dans une « démarche RSE » ?



En mai 2013, STPEE s'est inscrite dans le programme d'accompagnement vers une évaluation RSE mis en place par la Fédération régionale des Scop du BTP d'Île-de-France. Cet

accompagnement, réalisé par un cabinet de conseil, répondait à un double objectif :

- Animer des réunions collectives
- Aider de façon opérationnelle les Scop BTP afin de mettre en place concrètement leur stratégie RSE.

Comment cela a été vécu par l'ensemble des salariés de la Scop ?

Entre mai 2013 et fin 2014, la démarche s'est construite autour du Conseil de direction.

La présentation initiale de la démarche RSE s'est retrouvée assez éloignée de la réalité. Mais l'organisation de binôme au sein du Conseil de direction pour animer les 5 enjeux de l'entreprise a permis à chacun de s'approprier la démarche à son rythme. Fin 2014 – début 2015, nous avons profité

de nos journées prévention qui réunissent tous nos salariés pour les sensibiliser à la RSE en leur exposant les enjeux et premières actions engagées par l'entreprise tout en essayant de rendre la démarche la plus concrète possible.

Lors de notre AGO 2015, nous avons proposé une résolution pour valider la poursuite de cette démarche stratégique qui devait nous mener vers la labellisation.

Cette résolution a été acceptée à l'unanimité.

Suite à votre audit de renouvellement réalisé en avril 2021, vous avez obtenu le niveau exemplaire du label Engagé RSE de l'Afnor.

Que reprenez-vous du chemin parcouru pour en arriver là ?

L'exemplarité est la reconnaissance du chemin parcouru.

Depuis le début, nous avons voulu construire une démarche qui nous correspond : pragmatique et avec de la valeur ajoutée pour l'entreprise.

Au fil du temps, nous avons réussi à embarquer tous les niveaux de l'entreprise... la preuve, la dernière feuille de route est le résultat des propositions des salariés.

D'après vous, y a-t-il une prise de conscience des salariés de l'utilité de la RSE ?

En 2018, lors du renouvellement de l'évaluation, notre auditrice demandait aux collaborateurs s'ils connaissaient la RSE et chacun était capable de l'expliquer, voire de dessiner les cercles de Venn. Mais quand elle leur a demandé quelles étaient leurs actions, tous lui ont répondu la même chose « les actions de RSE, c'est Stéphanie » sans avoir compris la part de chacun dans notre progression... Ce point a évolué et certaines actions viennent de leurs remontées : le recyclage des EPI par exemple.

À quel moment ce changement de paradigme est intervenu ?

Il est survenu à des moments différents en fonction de la maturité de chacun vis-à-vis de la démarche. Chacun a des attentes personnelles plus ou moins fortes sur ces sujets. Cela impacte leur implication dans le cadre professionnel.

Notre démarche s'inscrit dans la durée, ça se voit et démontre aussi une implication ancrée dans l'entreprise. Ceux qui pensaient que ce n'était qu'une marotte ont pu constater l'évolution de l'entreprise. □

Jean-Michel Jurquet